



Les sports de nature universit' A_u - Les sports universit' A_u grandeur nature - Association 1901

Assemblée générale de l'association

CONVOCAATION

Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 24 mai 2024, à 18h

Conformément aux articles 14 et 15 des statuts de l'association Grand Air, Michel ARBOIREAU, Président de l'association, prie les membres de bien vouloir assister à l'Assemblée générale Ordinaire qui se tiendra le :

Vendredi 24 mai 2024 en présentiel, de 18h à 21h (max), dans la salle de réunion de l'Espace de Vie Etudiante du campus du Moufia, et en distanciel sur la plate-forme Zoom, en suivant le lien de connexion ci-dessous :

Sujet: Assemblée Générale de l'association Grand Air

Heure: 24 mai 2024 06:00 PM Indian/Mauritius

Rejoindre Zoom Réunion

<https://univ-reunion-fr.zoom.us/j/6642576180?omn=85852575435>

ID de réunion: 664 257 6180

ORDRE DU JOUR

Cette assemblée est appelée à discuter et à délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

Assemblée générale Ordinaire :

- Approbation du rapport moral du Président ;
- Présentation du rapport d'activités ;
- Approbation du rapport financier du Trésorier ;
- Renouvellement du Conseil d'Administration ;
- Présentation des projets portés par l'association ;
- Questions diverses ;

DISPOSITIONS

Les membres désirant ajouter un point à l'ordre du jour doivent en faire la demande dès maintenant auprès du Bureau de l'association. En outre des sujets peuvent être approuvés en début de séance et discutés dans les questions diverses, mais en aucun cas faire l'objet de délibérations.

Les membres souhaitant présenter leur candidature au Conseil d'Administration doivent se manifester dès à présent auprès du Bureau de l'association.

Tous les autres documents nécessaires à votre information sont tenus à votre disposition auprès du Bureau de l'association.

Il est rappelé que les résolutions proposées sont adoptées à la majorité simple des voix.

Il est aussi rappelé que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer.

Les membres ne pouvant assister personnellement à la réunion sont invités à se faire représenter par un mandataire de leur choix : membre de l'association participant aux délibérations, muni de la procuration ci-dessous, dûment complétée et remise au Président avant le début de la séance.

Il est rappelé qu'aucun membre ne peut cumuler plus de deux procurations.

Le présent document tient lieu de convocation à cette Assemblée Générale.

Fait à St-Benoit, le 17 mai 2024
Michel ARBOIREAU
Président de l'association Grand Air

PROCURATION

Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 24 mai 2024.

Je soussigné(e)(Nom, prénom(s)),
demeurant.....
.....(adresse)
atteste avoir été convoqué(e) à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Grand Air, programmée le
vendredi 24 mai 2024, à 18h00 en présentiel et en distanciel,

Déclare ne pouvoir me présenter à ladite assemblée ;

Donne pouvoir à (Nom, prénom(s)),
membre de l'association Grand Air pour me représenter à l'assemblée générale et délibérer valablement
en mon nom sur les points portés à l'ordre du jour.

Procuration établie le, à

Signature précédée de la mention « Pour procuration »